



Incontournable Babel

par Sylvie Goumet

Le vif intérêt de Nurith Aviv pour la langue, son articulation avec le corps et les traces qu'elle y imprime, se démontre d'un film à l'autre. Dans son film documentaire *Signer* réalisé en 2018, elle explore la ou plutôt *les* langues des signes. Nous en découvrons la multiplicité et la richesse. L'enquête qu'elle conduit d'un paysage à l'autre, en arpentant les terres d'Israël, est incarnée : les témoignages qu'elle recueille nous plongent au cœur du vivant de la langue intime, singulière, celle qui résonne dans le corps. Dans « Du signe. Dialogue sur le film *Signer* de Nurith Aviv » (1), Éric Laurent a mis l'accent sur l'enseignement que nous pouvons en tirer. Oui, Nurith Aviv nous enseigne, et bien au-delà d'un documentaire sur la communication de ceux qui ont été privés d'entendre la voix de l'autre. Si la surdité ne prive pas de la parole oralisée, elle rend néanmoins difficile son articulation, ce pourquoi certains préfèrent utiliser la langue des signes.

Je découvre *Signer* au moment où vont s'ouvrir les journées de l'École de la Cause freudienne « Gai, gai, marions-nous ! La sexualité et le mariage dans l'expérience psychanalytique » (2). Aussitôt surgit une question : quid du rapport entre les sexes pour ceux qui usent de la langue des signes ? et si cela levait le malentendu entre les sexes ? En effet, selon Lacan, la zizanie structurale entre les partenaires, leurs disjonctions s'instaurent de la parole. Sans elle, le commerce entre mâle et femelle pourrait couler de source (3). Est-ce la parole vocalisée qui parasite le parlêtre et brouille la relation entre les partenaires ? Est-ce que sourd à la parole, le parlêtre serait exempt de ses effets de jouissance ? Avec *Signer*, Nurith Aviv éclaire cette question.

Plus une langue des signes se complexifie plus elle implique le corps – la cinéaste le démontre au regard des langues qui émergent au sein de petites communautés isolées. C'est un fait : les langues jeunes s'enrichissent, s'adaptent aux coutumes, aux cultures en impliquant davantage le regard, la mimique, la posture.

Nous pourrions donc nous prendre à rêver que le signe, se corporisant, déconsiste du côté du symbolique et ne fasse pas entrave au rapport à l'autre. Les malentendants ne connaîtraient-ils pas le malentendu ?

Le témoignage d'un couple, recueilli par Nurith Aviv, pourrait alimenter ce rêve. L'homme a appris à signer la langue des signes allemande, la femme, celle de son village natal en Israël ; ils rapportent avoir longtemps communiqué dans la langue des signes officielle en Israël (ISL), jusqu'au jour où Monsieur s'oublie et signe dans sa langue maternelle : oh ! surprise, Madame comprend ! Chaque langue des signes serait-elle donc une seule et même déclinaison d'une communication sans équivoque, une sorte d'Espéranto ? Hélas ! Babel est incontournable.

Si le sens des signes peut être saisi d'une langue à l'autre, nous pouvons faire l'hypothèse d'une équivalence avec l'étymologie qui nous permet d'entendre quelques fragments de langues étrangères de même émergence. D'ailleurs, Lacan pointe cette spécificité du langage en jouant des équivoques d'une langue à l'autre.

En outre, l'instant de surprise rapporté par le couple, dans le film, est une expérience singulière : une femme saisit dans le propos d'un homme quelque chose de sa langue, de sa marque première, d'une familiarité qui pourrait consonner avec sa langue. Et l'écho de cette rencontre singulière ne lui est pas indifférent... ils se marieront !

Cette langue rêvée qui ne ferait pas obstacle au lien à l'autre serait précisément sans équivoque. Or, la langue des signes n'est pas univoque. Pour preuve, les acteurs que nous rencontrons au fil du documentaire, lors d'une répétition théâtrale en langue signée : ils commentent entre eux le jeu proposé par chacun, jeu qui ouvre à de multiples interprétations et à l'inéluctable malentendu – que ces malentendants entendent joyeusement !

Si signer tient au corps, le signe a néanmoins le statut d'un signifiant. Nous en avons la confirmation : le passage à l'écrit n'est en rien problématique. Ainsi en témoigne une jeune femme à propos de sa scolarisation en milieu ordinaire : « Je comprenais les mots écrits, c'était pas difficile. Je faisais le lien entre les mots signés à la maison et les mots écrits, ce n'était pas nouveau. »

La langue des signes n'est exempte ni de grammaire ni de syntaxe, mais c'est une grammaire du corps : les articulateurs logiques entre les signes – un seul signe pouvant faire phrase – se localisent, par exemple, dans l'expression du visage.

Nous devons donc renoncer à l'idée que les sourds et malentendants accèdent à une relation au partenaire sans malentendu. Si les couples et les familles que nous fait rencontrer Nurith Aviv ne font pas résonner directement les dissensions possibles, c'est que le focus est mis sur la nécessité accrue de soigner l'échange, de faire entendre leur singularité à ceux qui parlent une autre langue. Cette singularité n'est pas sans résonner avec le dit de Lacan : au-delà de son identité sexuelle et de ses modalités de jouissance, le parlêtre jouit à sa façon des traces laissées par le signifiant sur son corps et cette marque est singulière, propre au parlêtre quelle que soit sa langue.

1 : Aviv N. & Laurent É. « Du signe. Dialogue sur le film *Signer* de Nurith Aviv », *Lacan Quotidien*, n° 773, 30 avril 2018, à lire [ici](#). - *Signer* à retrouver en DVD, disponible sur ecf-echoppe, [ici](#)

2 : Information et inscription sur <https://www.gaimarionsnous.com/>

3 : Ainsi que le souligne Lacan, dans le règne animal, à chacun sa chacune – cette dernière pouvant devenir plurielle sans perturber la relation de l'un(e) à l'autre (cf. Lacan J., *Le Séminaire*, livre IV, *La Relation d'objet* (1956-1957), texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, coll. Champ Freudien, 1994, p.237).